



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 4551

Texte de la question

PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

M. le président. La parole est à M. Philippe Baumel, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Philippe Baumel. Monsieur le ministre des affaires étrangères et du développement international, comment traiter le plus ancien des conflits – je pense naturellement au conflit israélo-palestinien – qui, encore et toujours, sert malheureusement de prétexte aux criminels qui enrôlent les esprits égarés ? Ce sont là toute l'actualité et l'urgence qui font, depuis plusieurs décennies, du Proche-Orient le lieu de crises et de guerres meurtrières et répétées.

Ces tout derniers jours, de nouvelles tensions sont apparues. Le gouvernement français a pris dans ces circonstances une initiative diplomatique forte en rassemblant dimanche à Paris soixante-dix pays pour travailler à la solution des deux États.

Pourtant, sur cette très opportune Conférence pour la paix planait une interrogation : celle de la position de la nouvelle administration américaine. Tous les partenaires réunis se sont accordés sur la solution à deux États pour résoudre le conflit israélo-palestinien. À rebours de cette position, le nouveau président américain, Donald Trump, s'est dit prêt, en toute provocation et rupture, à transférer l'ambassade américaine en Israël de Tel Aviv à Jérusalem. Cette annonce unilatérale, promesse de campagne, certes, s'apparente en vérité à une provocation et risque fortement de compromettre le processus de paix, dans lequel la France s'est constamment engagée ces dernières années et encore ces tout derniers jours.

Dans le contexte fragile et lourd du Proche-Orient, où la Syrie et l'Irak sont au cœur de nos préoccupations, notamment en liaison avec notre lutte contre le terrorisme, nous savons tous que la résolution du conflit est une impérieuse nécessité pour le monde entier. Nous sommes tous convaincus que la solution des deux États est aujourd'hui la seule perspective qui puisse garantir une paix durable.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous donner la position de la France après les déclarations du nouveau président élu des États-Unis et nous indiquer les suites concrètes de la Conférence de Paris sur le Proche Orient ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international. Monsieur le député, vous avez évoqué la conférence de dimanche dernier, dans la suite de l'initiative que nous avons prise le 3 juin dernier. La France n'accepte pas le *statu quo* au Proche-Orient. Nous ne voulons pas nous résigner à cette situation qui crée la désespérance.

M. Claude Goasguen. Alep, ce n'est pas au Proche-Orient ?

M. Jean-Marc Ayrault, ministre. Car, ce qui peut créer l'espérance, c'est la reprise des négociations pour permettre enfin la création d'un État palestinien vivant en paix et en sécurité avec son voisin, Israël. J'ai déjà répondu à plusieurs questions sur le sujet : je le répète, parce que c'est une conviction forte de la France, qui est partagée par un nombre très important de pays. Une large majorité se dégage à chaque assemblée générale des Nations unies et dimanche dernier, il y avait soixante-dix pays, l'ONU, l'Union européenne et la Ligue arabe. C'est toujours la même chose : si rien ne se passe, la tentation de recourir à la violence peut ressurgir et nous ne voulons pas de cette situation.

Vous avez évoqué la position exprimée par le président américain, qui prendra ses fonctions le 20 janvier prochain. Il a en effet évoqué durant sa campagne le transfert de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem. Vous savez que c'est une position constante de la communauté internationale que d'affirmer que la question de Jérusalem doit être traitée dans le cadre de la négociation, afin de trouver une solution permettant de faire de Jérusalem la capitale des deux États. Comme ce n'est pas la situation actuelle, toute initiative unilatérale serait vécue douloureusement. Vous avez parlé de « provocation » : j'ai moi-même employé ce mot. Attention ! Prenons garde ! Rien ne doit être fait qui encourage la violence. Tout doit être fait de toutes nos forces – tel est le sens de l'appel qui a été lancé – pour que les négociations reprennent entre Israël et les Palestiniens. Chacun est face à ses responsabilités. La France est au rendez-vous.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Baume](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4551

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 janvier 2017](#)